



Séance du conseil communal du 6 octobre 2020 à 18h30

Présents :

Muller Jean-Paul, échevin-président

Weber Tom, échevin

Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers

Legill Guy, secrétaire communal

Excusés :

Gloden Michel, bourgmestre

Hirtt Pierre, conseiller (procuration accordée à Mme Willems-Kirsch Annette)

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des voix (excepté points 1.b), 6.a) et 6.b))

1. a) Programme annuel 2021 des travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale et viticole

Proposition du programme des travaux de mise en état des chemins ruraux et viticoles pour l'année 2021 :

Localité	Section	Lieux-dits	Nature des travaux
Schengen	RD	Seckerbaach/Duelem	Remise en état, goudronnage
Remerschen	RB	Duesseberg	Glissement
	RB	Hanner der Réit	Goudronnage
	RC	Aleberg	Glissement
	RB	Kräizberg	Glissement
	RB	Kräizberg	Glissement
Wintrange	RA	Am Donäcker	Glissement
	RA	Fëlsbiërg	Glissement, goudronnage
Schwebsingen	WC	Kolteschberg	Glissement
Wellenstein	WD	Scheierberg	Glissement, goudronnage
	WD	Fulschet	Glissement

1. b) Projet d'aménagement d'un arrêt d'autobus sur la RN 10 à Bech-Kleinmacher

Approbation avec 8 voix contre 1 et 1 abstention du projet de travaux et de fournitures dénommé « Aménagement d'un arrêt d'autobus sur la RN 10 à Bech-Kleinmacher » au montant de 76.050,00.- € TTC, établi par les bureaux d'ingénieurs-conseils Best et Schaller.

1. c) Projet d'aménagement d'une station de service mobile au port de Schwebsingen

Point reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

1. d) Projet d'assainissement de la Moselle supérieure : Station d'épuration de Perl-Besch – Lot 2B, Phase 1, Remich

Approbation du projet de travaux et fournitures et services dénommés « Lot 2B ; Phase 1 : Remich : Pumpwerk, Kanalstauraum mit unten liegender Entlastung », présenté par le bureau d'études commis, TR Engineering s.a. de Luxembourg, au montant de 7.300.000,00.- € Tva et honoraires d'ingénieurs compris, la part communale s'élevant à 3.026,379,61.- €, 488.811,96.- € resp. 28.695,14.- € Tva et honoraires compris (= 48,58 % suivant convention avec Ville de Remich).

2. a) Acte d'échange de terrains dans l'intérêt de la détermination du domaine public fluvial

Approbation d'un acte d'échange de terrains avec l'Etat du Grand-Duché en vue de la régularisation de la situation cadastrale du domaine public fluvial le long de la Moselle .

Terrains cédés à l'Etat par la commune : 1ha94a94ca

Terrains cédés par la commune à l'Etat : 1ha45a67ca

Soulte à payer par l'Etat : 34.489,00.- €

2. b) Compromis d'achat de terrains

Approbation de 4 compromis d'achat de terrains à Remerschen aux lieux-dits « Klosbam », « an de Léichen », « Wäistrooss » et « enner dem Schengerwee » dans l'intérêt de la construction d'une nouvelle école centrale :

Kayser-Weber Anne 22,93 ares 114.650.- €

Gloden René 4,60 ares 23.000.- €

Hartmann Jean 15,01 ares 75.050.- €

Muller Francine 5,05 ares 25.250.-€

2. c) Contrat de location et d'exploitation relatif au restaurant-bistrot « Le Chalet » - Moratoire loyer

Approbation d'une réduction de loyer pour le restaurant-bistrot « Le Chalet » à Remerschen de 500.- € par mois pendant une période de 6 mois d'octobre 2020 à mars 2021 en compensation des pertes d'exploitation subies par les problèmes d'infiltration d'eaux.

2. d) Contrat de fermage

Approbation d'un contrat de fermage de 3 parcelles sises à Bech-Kleinmacher au lieu-dit « op der Kruut » sous les N° 643/4408, 586/4405 et 586/4406, d'une superficie de 0,91 ares, 4,90 ares resp. 0,58 ares) moyennant un loyer symbolique de 1,00.- €/année avec le Syndicat d'initiative Wellenstein.

3. Modifications budgétaires

Service ordinaire :

3/120/603200/99019	Covid-19 : Articles et matériel de désinfection	4.400,00.- €
Total :		4.400,00.- €

Service extraordinaire :

4/624/221313/20025	Apaisement du trafic dans le CR150 Mounereferstrooss à Remerschen	30.000,00.- €
4/624/221313/20026	Apaisement du trafic dans le CR 152 Wäistrooss à Remerschen à la hauteur de l'école centrale	30.000,00.- €
4/624/221313/20027	Apaisement du trafic dans le CR151 rue des Caves à Bech-Kleinmacher à la hauteur de l'école centrale	30.000,00.- €
Total :		90.000,00.- €

Diminution du boni présumé fin exercice 2020 de 4.400,00.-€ et de l'article 4/624/221313/20020 « Mise en état du chemin de halage le long de la Moselle entre Schengen et Schwebsingen » de 90.000,00.- €.

4. Règlement-taxe relatif à l'hivernage des bateaux au port de plaisance à Schwebsingen

Approbation des tarifs relatif à l'hivernage des bateaux au port de plaisance à Schwebsingen :

Longueur	Tarif par mois hTVA	TVA	Tarif par mois TTC
1,00 - 5,99 m	77,95	13,25	91,20
6,00 - 7,99 m	91,97	15,63	107,60
8,00 - 9,99 m	111,79	19,00	130,80
10,00- 11,99 m	132,65	22,55	155,20
> 12,00 m (mètre suppl.)	11,28	1,92	13,20

Tarif remboursable pour la délivrance d'une carte magnétique de contrôle d'accès	50,00
--	-------

5. Schengen asbl : Approbation des nouveaux statuts

Approbation des nouveaux statuts de la Schengen asbl dénommée maintenant « Centre européen Schengen asbl » qui a pour mission d'élaborer, de coordonner et d'effectuer la promotion de la région Schengen ainsi que de gérer le Musée européen et le bureau touristique Schengen.

6. a) Fondation Possenhau : Compte 2019

Approbation avec 9 voix et 1 abstention du compte (bilan au 31 décembre 2019) de la Fondation Possenhau à Bech-Kleinmacher.

6. b) Fondation Possenhau : Budget 2020

Approbation avec 9 voix et 1 abstention du budget 2020 de la Fondation Possenhau à Bech-Kleinmacher.

7. Proposition de classement comme monument national de l'église à Remerschen avec cimetière

Avis relatif au classement comme monument national de l'église Saint-Sébastien avec mobilier historique et le cimetière, inscrits au cadastre de la commune de Schengen, section RB de Remerschen, sous les numéros cadastraux 38/7115 et 42/6308 et appartenant à la commune de Schengen.